



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

 compagnons
BÂTISSEURS
PROVENCE

Une solidarité à bâtir.

Rapport d'activité 2012

Sommaire

■ Préambule	3
■ Les acteurs du projet	4
■ Auto-réhabilitation accompagnée	5
BOUCHES DU RHÔNE	6
• L'Atelier de quartier	6
• Kalliste	7
• Les Crottes	8
• Bellevue	9
LE VAR	10
• L'Atelier de quartier Provence verte	10
• La Lutte contre la précarité énergétique	11
LE VAUCLUSE	12
• ARA en sud Vaucluse	12
■ Lutte contre l'habitat indigne	13
• Propriétaires occupants impécunieux	13
• SOS TAUDIS	14
• CAF Indécece	14
■ L'insertion citoyenne et professionnelle des jeunes	15
• Chantier école Brignoles Saint Maximin	15
• Le volontariat	17
• Chantier international - Seyne sur Mer	17
■ La vie de l'Association	18

PREAMBULE

Trop souvent, pour les plus précaires, le monde social et économique ne se présente pas comme un univers de possibles accessibles mais plutôt comme un univers parsemé d'interdits, d'exclusion. Un sentiment d'impuissance freine ou paralyse ceux qui se confrontent à de multiples difficultés. D'autres ont du mal à « entrer dans le jeu », à adhérer aux dispositifs de droit commun, à se mettre en projet. S'engager nécessite la croyance dans ses possibilités.

Membre de l'économie solidaire, nous sommes convaincus que l'engagement bénévole et volontaire, la participation active de tous et notamment des personnes en difficulté, et la création de réseaux d'entraide et de solidarité sont des conditions indispensables au vivre ensemble et à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. C'est cette conviction sur la capacité de chacun à s'engager et sur les bénéfices tant individuels que collectifs de la participation de tous qui animent chacune de nos actions, déployées en réponse aux besoins des territoires et aux enjeux de société les plus actuels :

- la lutte contre le mal logement et l'habitat indigne,
- la lutte contre la précarité énergétique,
- la place des jeunes dans la société et leur insertion citoyenne et professionnelle,
- la promotion de la solidarité, de la participation active des plus précaires et du pouvoir d'agir des citoyens.

■ Des actions déclinées autour de trois pôles

■ L'auto réhabilitation accompagnée

Nous avons pu en 2012 poursuivre nos actions Ateliers de quartier sur Marseille, Aix en Provence, la Ciotat et Aubagne pour les Bouches du Rhône, La Provence Verte et l'Aire Dracénoise pour le Var, notre action sur le sud Vaucluse, nos interventions spécifiques, à Marseille, sur Les Crottes, le Parc Kalliste et le Parc Bellevue. Dans un contexte marqué par l'augmentation constante du cout de l'énergie, et la multiplication de situations d'inconfort thermique ou de privation, nous avons en outre continué à développer notre capacité à agir en matière de maîtrise des énergies et de rénovation thermique des logements, dans l'ensemble de nos actions et plus particulièrement dans le cadre de l'expérimentation « Consommer mieux pour Consommer moins » sur la Provence Verte.

■ La Lutte contre l'Habitat indigne

Nous avons continué en 2012 nos interventions alliant expertise technique, sociale et juridique, en accompagnement de propriétaires occupants impécunieux, dans le cadre de mandatements de la Commission Paritaire de lutte contre la non décence, ou dans le cadre du programme SOS Taudis de la Fondation Abbé Pierre.

■ L'insertion citoyenne et professionnelle des jeunes

L'insertion des jeunes, citoyens d'aujourd'hui et de demain, particulièrement touchés par la crise, est une préoccupation d'autant plus importante pour notre association qu'ils sont des acteurs historiques de notre mouvement. Fidèles à nos origines, nous avons accueilli des volontaires européens et provençaux, tant sur le terrain qu'au sein de nos instances dirigeantes. Outre les volontaires européens dans les Bouches du Rhône, nous avons accueilli sur nos 3 départements d'intervention des jeunes provençaux, dans le cadre du Service Civique Volontaire. L'association a, en outre, complété ces actions visant à promouvoir l'engagement citoyen des jeunes par des projets dont l'objectif est de faciliter leur insertion sociale et professionnelle, en déployant avec l'appui de la Région et de Communes du Var des Chantiers Ecole, sur des territoires où les problématiques de mobilité sont particulièrement criantes (St Maximin, Brignoles, Salernes). Enfin, l'association a pu également mener, durant l'été, un chantier international de jeunes à La Seyne sur mer.



■ Les acteurs du projet

- **222 adhérents**, les « associés » sans qui il n'y aurait pas d'association, qui partagent des valeurs et un attachement aux initiatives collectives et concrètes de solidarité.
- **323 ménages accompagnés** dans le cadre de nos actions d'auto-réhabilitation accompagnée et une centaine dans nos actions de lutte contre l'habitat indigne, qui s'investissent sur leur propre logement, sur ceux des autres dans le cadre de l'entraide solidaire, et viennent enrichir les temps collectifs. Soit plus d'un millier de personnes, dont une majorité d'enfants.
- **Les bénévoles de l'association** qui ne bénéficient pas de nos actions mais nous apportent leurs compétences et leurs temps.
- **10 Administrateurs** qui se réunissent une fois par mois pour garantir la bonne marche de l'association mais également presque quotidiennement à nos côtés dans le cadre de groupes de travail ou de missions variés.
- **20 volontaires** (1 géorgienne, 2 turques, 1 allemande, 1 hongrois, 7 varois, et 8 marseillais) pour plus de 7 ETP, et les jeunes bénévoles du chantier international.
- **27 salariés**, tous en CDI, pour un total de 25,75 ETP.
- **24 jeunes stagiaires** de la formation professionnelle dans le cadre du Chantier Ecole (pour 8 ETP).
- **Des partenaires financeurs et de terrain :**

Collectivités publiques et fondations privées qui, outre leur soutien financier, nous apportent leur connaissance des territoires et de leurs habitants, leur analyse des besoins et leur vision des politiques déployées,

Travailleurs sociaux de multiples institutions qui nous appuient au quotidien, et s'appuient sur nous, relais indispensables du travail de nos équipes avant, pendant et après notre intervention, dont l'expertise précieuse et l'engagement professionnel sont souvent des conditions sine qua non de notre capacité à agir,

Associations qui œuvrent dans le champ de l'habitat, de l'action sociale, de l'éducation populaire, de l'insertion, qui s'investissent à nos côtés, partagent leur expertise, mettent à disposition leurs moyens, nous aident à réfléchir, revendiquer et innover,

Entrepreneurs locaux, notamment du bâtiment et fournisseurs qui supportent nos exigences, sont attentifs à nos contraintes, et participent de notre professionnalisme.
- **Le réseau national des Compagnons Bâtisseurs**, présent dans 10 régions, appuyé par une association nationale, qui déploie plusieurs milliers de journées de chantiers, fort de ses 130 salariés permanents, d'autant de volontaires, de centaines de bénévoles et de plus de 50 administrateurs bénévoles, avec qui nous partageons des valeurs communes (la charte des Compagnons Bâtisseurs), une histoire, une philosophie d'intervention, et dont les multiples rencontres thématiques et échanges informels ne cessent d'enrichir nos pratiques.



AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE



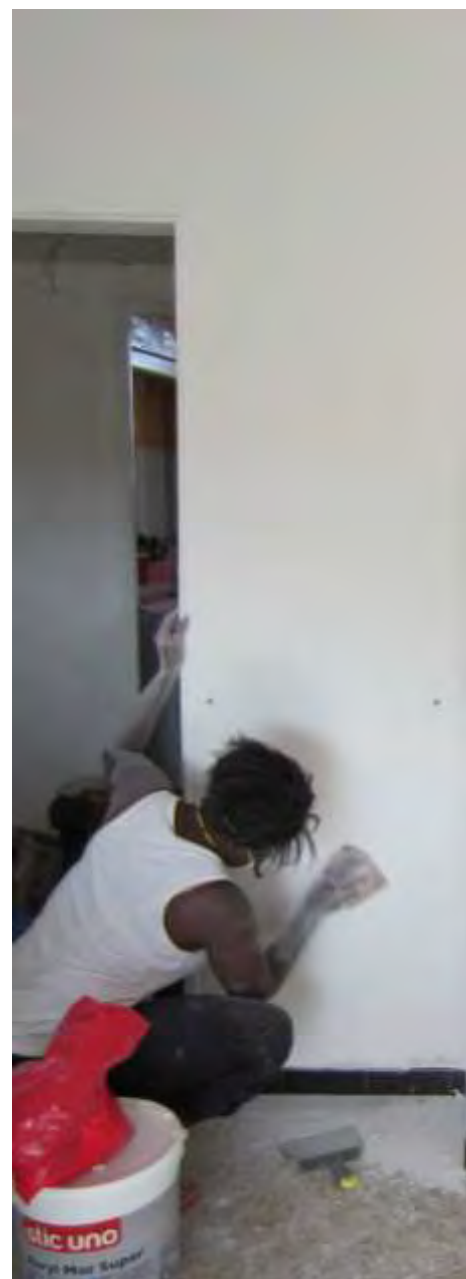
L'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) est une approche spécifique en matière de lutte contre le mal logement et d'insertion par l'habitat que l'on peut définir simplement : un ménage mal logé, qu'il soit locataire ou propriétaire, réalise lui-même les travaux nécessaires à la réhabilitation du logement qu'il occupe, grâce au soutien d'équipes qui l'accompagnent, composées d'animateurs techniques qualifiés dans les métiers du bâtiment, secondées par des bénévoles et des volontaires. Si il est locataire, une médiation peut être conduite pour les travaux relevant des obligations du bailleur, ou demandant la permission de celui-ci. S'il est propriétaire, le ménage peut être accompagné pour trouver les financements nécessaires à la réalisation de travaux plus lourds.

Cette approche part d'une posture : la participation active des occupants à la résolution de leurs problèmes. Elle a un objectif premier : résorber le mal logement, améliorer l'habitat de manière pérenne car la participation de l'occupant permet non seulement une meilleure appropriation de l'habitat, mais aussi l'acquisition de ressources rendant durable la réhabilitation.

Elle a deux effets directs : elle favorise, dans un contexte marqué par la pénurie de logements accessibles, le maintien dans les lieux dans des conditions dignes et décentes, elle remobilise les ménages dans leurs parcours d'insertion (en levant un frein qu'est le mal-logement, en rompant l'isolement par la participation à une action de solidarité collective, en revalorisant les compétences et capacités de chacun). Elle produit de nombreux effets induits : sur la vie familiale, le voisinage, le lien avec les institutions et structures du quartier, la prévention des impayés, la précarité énergétique...

Cette approche, nous l'avons décliné en 2012 tant dans les Bouches du Rhône que le Var et le Vaucluse à travers différents types d'actions que nous vous présentons ici.

- **Dans les Bouches du Rhône** : les Ateliers de Quartier (chantiers d'ARA) sur Marseille, Aix en Provence, Aubagne et La Ciotat, une action d'auto-réhabilitation accompagnée couplée à une action de prévention du saturnisme sur le quartier des Crottes-La Cabucelle, des actions spécifiques sur les copropriétés dégradées du Parc Bellevue et du Parc Kalliste.
- **Dans le Var**, les Ateliers de la Provene Verte et de l'Aire dracénoise, et l'action expérimentale de lutte contre la précarité énergétique : « Consommer mieux pour consommer moins ».
- **Dans le Vaucluse**, l'action d'ARA dans le Sud du département.



■ Partenaires

• Financiers :

Conseil Général 13, CAF 13, CUCS (Etat, Ville) : Marseille (1/2/3), La Ciotat, Aubagne, Conseil Régional (Programme Régional Habitat et Développement Durable).

• **Techniques :** Pôles d'insertion, équipes opérationnelles des CUCS, CAF, CCAS, Maisons Départementales de la Solidarité (CG 13), Associations : Centres sociaux, Maisons de Quartier, ALPA, PPIM, ADAI 13, SARA, SAVS, ESF SERVICE, Médiance 13, CMP, ADPEI, Alternative 11...

■ L'Atelier de Quartier

L'Atelier de Quartier est une action d'auto réhabilitation accompagnée sur un territoire à forte dimension collective et partenariale. Il vise tout d'abord à permettre aux ménages de réhabiliter par eux même, le logement qu'ils occupent, avec l'accompagnement d'un professionnel – l'animateur technique - présent de la phase de diagnostic initial (état du bâti, manière d'habiter le logement, état des responsabilités bailleur et locataire...) à celle de la réalisation du chantier (avec un chantier initial où l'animateur technique, très présent, transmet les outils et savoir faire appropriés et une phase de suivi où les occupants poursuivent les travaux en étant de plus en plus autonomes).

Au delà de la réhabilitation du logement par son occupant et du mieux être qui en résulte, l'action permet de remobiliser les occupants dans leur parcours d'insertion, de les rendre autonome dans leur logement, de leur faciliter l'appropriation de leur cadre de vie, et par là même, de remobiliser leur ressources et capacités. L'Atelier de Quartier conjugue l'intervention sur le logement et l'accompagnement des familles dans une dynamique participative.

Il s'articule donc autour de **4 dimensions principales**

- Un volet transversal : la dimension collective,
- Un volet entretien locatif : le chantier en auto réhabilitation accompagnée,
- Un volet médiation,
- Une instance partenariale : le Comité technique de suivi.



■ Les objectifs

- Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique,
- Être un levier dans le parcours d'insertion des personnes par la résolution des problématiques liées à l'habitat,
- Favoriser l'accès aux droits et permettre des relais vers les structures de droit commun,
- Faciliter le développement de liens sociaux.

■ Un accompagnement individuel porté par le collectif

- Diagnostic social et technique au sein du logement avec le travailleur social,
- Construction du projet avec la personne,
- Réalisation d'un chantier d'ARA : le « faire ensemble »,
- Conduite d'une médiation avec le bailleur, si nécessaire,
- Participation à des ateliers collectifs et des chantiers solidaires aux côtés de volontaires et de bénévoles,
- Poursuite des travaux en autonomie : conseil, prêt d'outillage...

■ Les changements observés

Sur l'habitat :

- Amélioration des conditions de vie et du confort ;
- Maintien dans les lieux limitant les demandes de relogement ;
- Maîtrise des dépenses d'énergie ;
- Réaménagement de l'espace pour le respect de l'intimité de chacun...

Sur les personnes :

- Capacité à agir au-delà des travaux entrepris (remobilisation, valorisation, autonomie),
- Apaisement des tensions éventuelles au sein du foyer,
- Restauration des relations entre bailleur et locataire,
- Appropriation des ressources de son quartier...

■ Un partenariat dans une dynamique de territoire

- Un dispositif technique et pédagogique en appui du travail social,
- Les référents sociaux participent à l'orientation des publics, aux visites à domicile, aux Comités Techniques de Suivi de l'action,





- Les partenaires institutionnels et financiers sont réunis une fois par an pour le comité de pilotage autour de l'évaluation et des perspectives d'évolution de l'action.

■ Spécificités de l'année 2012

Nous avons pu élargir nos territoires d'interventions, à la suite d'un travail de diagnostic partagé avec nos partenaires, avec la mise en place d'un atelier de quartier sur La Ciotat, et sur Aubagne. Nous avons animé dans nos locaux et sur nos territoires d'intervention une semaine de la lutte contre la précarité énergétique en novembre 2012.

■ Les résultats en 2012

Familles accompagnées	Convention Conseil Général	Convention CAF	Conventions CUCS/Région	Total par territoire
Marseille 2 ^e /3 ^e	15	8	5	28
Marseille 1 ^e /5 ^e /6 ^e /7 ^e	38	12	6 sur le 1 ^e	56
Marseille 8 ^e /9 ^e /10 ^e	0	2	0	2
Aix en Provence	9	6	1	16
La Ciotat	0	2	3	5
Aubagne	0	2	1	3
Total par convention	62	32	16	110

■ Entretien de son logement - Parc Kalliste - 15^e

La dégradation des copropriétés est un enjeu fort lié à de nombreuses problématiques sociales (minima sociaux, précarité de l'emploi, problématique santé, population primo arrivante...). A cette pauvreté endémique s'ajoutent des problématiques liées à l'habitat (dégradation importante du bâti, marchands de sommeil, appartements insalubres, sur occupation,...). Enjeu d'hier et d'aujourd'hui, avec des situations humainement indignes sur les copropriétés les plus dégradées, dont le Parc Kalliste fait partie. Il s'agit aussi d'un enjeu considérable tant le nombre de copropriétés prêtes à basculer dans ces situations si complexes à affronter est important.

■ Publics

Sur les Bouches du Rhône en 2012, l'Atelier de Quartier c'est :

- **110 familles relevant du PDALPD** dont **92 bénéficiaires du RSA** avec contrat d'engagement ;
- soit environ **130 adultes et 185 enfants**.

■ Moyens humains

- 9 animateurs Techniques pour 7,70 ETP
- 1 coordination pour 0,5 ETP
- 1 Chef de projets pour 0,85 ETP
- 6 Volontaires pour 2.25 ETP

■ Nature des interventions

Réhabilitation	100
Médiations et réhabilitation	45
Médiations seules	2

- **100% des familles ont participé au chantier**, toutes se trouvent dans une dynamique d'insertion et 95% ont poursuivi les travaux en autonomie
- **Le collectif**
 - 64 animations collectives organisées
 - Entraide et bénévolat : 73 chantiers ont été réalisés avec de l'entraide dont 29 avec des bénévoles (15 différents), 37 avec des volontaires et 48 avec de l'entraide familiale ou amicale ou voisinage





■ Public

Propriétaires occupants ou locataires à faibles ressources, relevant du PDLPD et habitant le Parc Kalliste.

Locataires privés	14
Locataires publics	1
Nbre d'enfants touchés par l'action	66

• Nature des ressources

Bénéficiaires du RSA	15
----------------------	----

• L'Equipe

Animateur Technique	0.5 ETP
Chef de projet	0.15 ETP

• Nature des interventions

Diagnostics	15
Chantiers d'ARA	12
Réparations d'urgence	2

■ Partenaires

- **Financiers** : GPV- CUCS (ACSE, Ville) CG 13, Conseil Régional
- **De terrain** : équipe opérationnelle du CUCS, AMPIL, ASMAJ, AESK, MPT/Centre social La Granière, CAF, Unis-Cité, AESK, MDS st louis La Viste, SCHS Marseille,...

■ Territoire

Quartiers des Crottes et de la Cabucelle

■ Partenaires

CUCS : région, Etat, ville de Marseille, Conseil Général 13, Fondation Abbé Pierre, CAF, ARS, ASMAJ, MDS, ACADEL, CODES 13, PACT 13, plateforme des services publics, MMA Les Crottes, MMA Denis Papin, Consultation saturnisme Hôpital Nord, Ecole de l'Asthme.

■ Moyens humains

• 1 Animateur :	1 ETP
• 1 chef de Projet	0.15 ETP

• 24 familles repérées

• Statut dans le logement

Locataires parc privé	20
Locataires parc public	2
Propriétaires occupants	2

• Réalisations

Diagnostics	24
Chantiers ARA	8
Médiations	9

Depuis 2000, l'action "entretien de son logement" s'inscrit dans les priorités du CUCS sur ce territoire. Cette action d'auto réhabilitation accompagnée vise la responsabilisation des personnes vis à vis de leur logement et souhaite favoriser la mise en place d'une dynamique d'entraide et de solidarité, ainsi que des comportements citoyens.

Cette année, nous nous sommes attachés à développer le CTSH (comité technique de suivi habitat), instance partenariale collégiale regroupant les opérateurs intervenant sur les champs de l'habitat (AMPIL, ASMAJ, MPT/Centre social La Granière) mais aussi les institutionnels (CAF, Marseille Habitat, MDS, Ville de Marseille, Service Communal Hygiène et Sécurité, Pôle Insertion St Louis/la Viste, Equipe CUCS du territoire). Nous avons renouvelé le partenariat avec Unis-Cité : Accueil de 3 SCV sur la dimension collective.

■ Objectifs de l'action

- Réaliser des diagnostics techniques,
- Apprendre aux occupants à porter un « regard sur leur logement »,
- Mettre en place une dynamique collective, favoriser les échanges, l'entraide, la solidarité,
- Permettre l'appropriation de l'habitat et améliorer le cadre de vie
- Favoriser les apprentissages techniques afin de faciliter l'autonomie au sein du logement,
- Mettre en place et animer des instances d'échange avec les 3 opérateurs habitat du territoire.



■ « Auto réhabilitation accompagnée » Les Crottes - Marseille 15^e

Présente depuis 2007 sur ce territoire marqué par un bâti très dégradé et une pauvreté endémique, cette action a évolué depuis l'an dernier, suite à une sollicitation de l'équipe CUCS Cabucelle - St Louis - La Viste, qui souhaitait, dans le cadre de la mise en place d'un atelier santé ville « prévention du saturnisme », utiliser les compétences des CB en matière de lutte contre l'habitat indigne, en leur confiant la réalisation des diagnostics saturnisme. Nous avons donc proposé une action globale s'articulant sur 3 axes : auto-réhabilitation accompagnée, médiation locataires/bailleurs, repérage des situations de saturnisme.

Cette année, nous avons poursuivi le travail partenarial avec le CODES en veillant à une meilleure articulation des 2 actions. Nous avons également pu mettre en œuvre une formation santé/habitat (partenariat avec CODES) auprès de la MDS de l'Estaque. Ainsi, notre démarche expérimentale interroge la méthode de qualification de l'insalubrité qui apparaît ne pas devoir être qu'une simple évaluation technique et l'état du bâti (grille DDASS) mais doit mieux prendre en compte, en terme de risque, des pathologies somatiques et/ou psychologiques des occupants en lien avec l'état de leur logement, l'insalubrité étant l'état de dégradation d'un logement nuisant à la santé de ses occupants.

L'approche globale a permis à ce que 80% des repérages des situations de saturnisme aboutissent à un dépistage, tout en favorisant le repérage d'autres pathologies liées à l'état du logement (asthme, allergies, risque CO2...)

■ Entretien de son logement en copropriété dégradée, Parc Bellevue



Située dans le 3^e ardt de Marseille, cette copropriété dégradée à l'intérieur de laquelle des bailleurs publics (Marseille Habitat, Logirem) ont acquis de nombreux logements, bénéficie d'interventions publiques depuis de nombreuses années. Malgré des transformations récentes, elle s'inscrit toujours dans le contexte des copropriétés dégradées.

Les CB interviennent depuis 2003 sur ce territoire, par l'« Atelier de Quartier » sur le parc Bellevue, avec l'organisation d'actions collectives autour d'un « espace logement » en 2008/2009 dans le cadre d'une expérimentation nationale soutenue par la DIV et par l'accompagnement de locataires de Marseille Habitat récemment relogés afin de faciliter l'appropriation et d'entretien de leur logement. Ces actions ont révélé les réels besoins du territoire en termes d'entretien du logement et d'amélioration du cadre de vie.

Nous avons dès 2010 mis en place une action d'entretien de son logement qui intègre des actions spécifiques avec les Bailleurs sociaux (Marseille Habitat/Logirem) à un dispositif plus large, ouvert à l'ensemble des habitants du Parc Bellevue, dont le pivot est l'Espace Logement. Cette action s'articule autour d'une triple approche individuelle, collective et partenariale : articuler le travail avec les bailleurs sociaux et les bailleurs privés, répondre à une demande individuelle large dans une démarche d'insertion sociale par le logement, faire de l'espace logement un outil au service des situations individuelles et un marchepied pour la constitution d'une dynamique et d'actions collectives construites avec les habitants, tout en contribuant à la participation des habitants à la vie de la cité.

Des petites interventions à domicile sont effectuées dans une démarche du « faire avec » et l'Espace logement permet à la fois de bricoler seul ou en groupe, de s'initier à différentes techniques et d'emprunter de l'outillage.

Cependant, à partir de Juillet 2012 en raison de la fin de notre partenariat avec Marseille Habitat, d'un manque de visibilité de notre association sur les projets portés par les bailleurs et pouvoirs publics sur le Parc Bellevue et de la baisse de nos financements nous avons été contraints de revoir à la baisse nos moyens d'interventions (passage à un mi temps, fermeture de l'Espace logement) et de réorienter notre intervention selon plusieurs axes :

- Concentrer prioritairement nos interventions sur le parc privé et les petits bâtiments
- Poursuivre le travail avec Logirem, dont la reconnaissance de notre travail est à souligner.
- Réalisation d'un chantier éducatif dans les cages d'escalier avec le Pôle Jeunesse du centre social.

■ Publics

Locataires des bailleurs publics et privés, Propriétaires occupants du Parc Bellevue

■ Moyens directs affectés

- animateur technique 0,5 ETP
- Chef de projet 0,08 ETP
- Appartement RDC BT B (jusqu'en juillet)
- Outillage et matériaux.

■ Partenaires

- **Financiers** : CUCS, Région PACA, Conseil Général 13, Fondation Abbé Pierre, Fondation Logirem
- **Techniques** : équipe opérationnelle du CUCS, CAF, Pôle d'insertion, LOGIREM PQV et Agence Nord, associations et travailleurs sociaux : MEDIANCE 13, ADDAP 13, Centre social St Mauront Bellevue, ATD QUART MONDE, ADAI, SARA.

■ Travail réalisé en 2012

• 33 ménages positionnés	
Spontanés	25
Logirem	6
Travailleurs sociaux	2
• Statuts dans le logement	
Locataires en parc public	6
Locataires en parc privé	16
• Interventions	
Visites et diagnostics	33
Familles participantes	22
• Travaux dans les logements	
réparations locatives, fabrication d'étagères, peinture	22
• Apprentissages individuels	
à domicile	30

En 2012, l'action a accompagné **35 adultes et 50 enfants.**



LE VAR



■ Partenaires

• **Financiers** : Conseil Général 83, CAF 83, CUCS de St Maximin La Sainte Baume et de Brignoles (Etat, Ville) : Conseil Régional (Programme Régional Habitat et Développement Durable), Fondation Abbé Pierre.

• **Techniques** : CLI, équipes opérationnelles des CUCS, CCAS, CAF, Unité Territoriale de la Solidarité (CG 13), Associations : Centres sociaux, Garrigues, l'aseparg, ARIF, CEDIS, Espace Habitat, Var Habitat.... Une forte implication des équipes des UTS qui sont à l'origine de 74% des identifications.

■ Moyens humains

- animateurs Techniques 2 ETP
- Coordination 0,5 ETP
- Chef de projets 0,3 ETP
- 6 Volontaires 3 ETP

■ Publics cibles

locataires (parc privé ou social) ou propriétaires occupants ayant un problème de logement et/ou d'insertion sociale.

Présents dans le cadre de plusieurs actions sur le département depuis 2004, les Compagnons Bâisseurs Provence ont eu à cœur de pérenniser cette présence par **la création d'une antenne locale Compagnons Bâisseurs avec la prise d'un local sur Saint Maximin La Sainte Baume en 2010**. Cette présence s'est appuyée sur un groupe important de bénévoles et de volontaires et en 2011 par la mise à disposition d'un local par la mairie de Brignoles, puis en 2012 par la création d'un poste de responsable d'antenne et d'un mi temps de coordination. Outre la poursuite d'un atelier de quartier sur la Provence Verte, nous avons pu mettre en place un atelier de quartier sur l'Aire Dracénoise qui poursuit le travail entamé lors de nos interventions suite aux inondations de juin 2010, l'accueil de jeunes volontaires varois porté à 4 par session de 6 mois, et pérenniser le chantier école sur Brignoles et Saint Maximin et désormais Salernes à destination des jeunes du territoire. Enfin, nous avons poursuivi notre action spécifique de Lutte contre la précarité énergétique.

■ Atelier de Quartier « Provence Verte »

Mis en place dès 2005, et mené grâce à un fort soutien des communes de Saint Maximin la Sainte Baume et de Brignoles, du Conseil Général du Var, de la Région, de la CAF 83 et de la Fondation Abbé Pierre, cet atelier de quartier décline sur ce territoire la méthodologie propre aux compagnons bâtisseurs que nous rappelons ici brièvement :

Une action d'amélioration de l'habitat qui vise le maintien dans le logement, et qui s'appuie sur des chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée déclinés autour de :

- La réalisation d'un diagnostic social et technique,
- Un volet médiation bailleur qui permet de rappeler au locataire ses droits et devoirs et d'interpeller le propriétaire,
- Le chantier d'auto-réhabilitation accompagnée proprement dit, qui permet le maintien dans le logement dans des conditions dignes et décentes, de lutter contre la précarité énergétique et l'acquisition de savoirs par les occupants qui facilite la durabilité de la réhabilitation menée,
- Un accompagnement individuel porté par le collectif et qui permet de nombreux effets induits en terme d'insertion,
- Un projet porté par une dynamique partenariale au service des acteurs du territoire.

■ Objectifs fixés

Identification et accompagnement de :

- 30 familles sur la Provence verte
- 10 familles sur l'aire dracénoise

Soit 40 familles

■ Résultats

• Communes touchées	27
Provence Verte	19
Aire dracénoise	7
Var Esterel	1

- Identifications 89
- Diagnostics réalisés 65
- Chantiers réalisés 38

dont 6 chantiers solidaires

- Comités techniques de suivi 19
- Ateliers collectifs 12

• Types de revenus

84% de bénéficiaires du RSA

• 204 personnes accompagnées dont 99 enfants

- 94 % ont participé au chantier
- 65% ont poursuivi seules les travaux

• Statut dans le logement

Propriétaires occupants	19
Locataires en parc public	17
Locataires en parc privé	29

• Interventions dans le logement

Réhabilitation :	30
Médiation et Réhabilitation	8
Médiations seules	2

• Entraide et bénévolat :

- 454 journées d'intervention bénévole
- 200 journées volontaires
- 76 journées d'entraide familiale ou de voisinage



L'AQ ET LES JEUNES

- 6 jeunes de la Provence Verte accueilli sur les projets d'ARA ;
- 2 jeunes accueillis en stage dans le cadre d'un partenariat avec la PJJ;
- 2 jeunes ont démarré un bénévolat sur le projet et s'orientent aujourd'hui vers un SCV ;
- 4 jeunes en cours de recrutement pour une mission SCV sur 6 mois
- 2 jeunes accueillis pour découvrir les métiers du bâtiment.

■ Consommer mieux pour consommer moins vers une consommation énergétique responsable et citoyenne

■ Contexte

Confrontés aux difficultés des ménages en précarité, les CB mesurent l'impact dramatique et croissant de la précarité énergétique, dans un contexte marqué par l'augmentation constante du coût de l'énergie. Au niveau national, l'habitat est le secteur le plus consommateur d'énergie (44% de l'énergie finale totale), 13% des ménages consacrent plus de 10% de leurs ressources à payer leurs factures et ils sont nombreux à se trouver en situation d'inconfort thermique et de privation. Sur le département du VAR, 20 000 logements sont considérés de qualité médiocre, 5338 ménages ont été aidés en 2009 dans le cadre d'impayés, avec une augmentation de 35% entre 2008 et 2009, la part (44%) de chauffages électriques est supérieure à la moyenne régionale (35%) et 44 % des logements appartiennent à des Propriétaires occupants. La Provence Verte, qui représente 10% de la population du Var (2000 bénéficiaires du RSA) a le taux de logements médiocres le plus élevé du département (9%), 7.8 % de ménages y bénéficient du tarif première nécessité (6.8 % sur le Var).

Notre association a développé une expertise en matière de lutte contre la précarité énergétique, dans ses actions d'ARA et a formé les équipes. Nous avons répondu à l'appel à projet Agir du Conseil Régional qui nous a permis d'expérimenter une nouvelle approche, centrée sur cette question de la lutte contre la précarité énergétique :

- **promouvoir des pratiques économes et responsables dans le logement** en sensibilisant les locataires et les propriétaires, en favorisant l'émergence d'un groupe de familles « **ambassadrices** » et en organisant des ateliers collectifs tant pratiques qu'informatifs;
- **améliorer le confort et l'efficacité énergétique des logements** en réalisant des diagnostics lors de visites conseils selon une triple approche sociale, juridique et technique, en accompagnant les ménages et les propriétaires occupants et bailleurs à la mise en œuvre des préconisations (ARA, médiations, montages financiers) ;
- **créer un fond de remplacement des appareils électroménagers énergivores.**

Nous sommes entrés fin 2011 dans une phase opérationnelle appelée à durer 2 ans. Le projet a dû s'adapter au territoire en s'articulant avec le **PIG « Précarité énergétique** au 1^{er} janvier 2012 (plusieurs réunions de travail avec le CG 83 et l'ANAH du Var organisées).

■ Perspectives 2013

- Poursuivre le travail de repérage avec les communes et les travailleurs sociaux ;
- Adapter le projet en fonction des besoins du territoire;
- Diffuser l'expérience en direction des BDR, la CPA, le Haut Var ;

■ Partenaires :

- **financiers** : Ademe, Région, Fondation Macif, Fondation pour un habitat solidaire
- **techniques** : équipes opérationnelles des CUCS, CCAS, CAF, UTS (CG 83, dont les travailleurs sociaux sont à l'origine de 49% des identifications), Associations : Centres sociaux, Garrigues, l'aseparg, ARIF, CEDIS, Espace Habitat, Var Habitat.

- **27 travailleurs sociaux ont été formés** (3 sessions) à « l'œil énergie »

■ Moyens humains

- animateurs Techniques 1.5 ETP
- Coordination 0,15 ETP
- Chef de projets 0,1 ETP
- Volontaires (6) 0.3 ETP

■ Les publics

Ménages relevant du PDI et du PDALPD 47% sont des familles monoparentales, 25% sont des personnes isolées

- **Types de revenus :**

36 % de bénéficiaires du RSA

112 personnes accompagnées en 2012.

- **Statut dans le logement**

Propriétaires occupants	11
Locataires en parc public	13
Locataires en parc privé	34

■ Résultats 2012

Identifications et conseils	55
Diagnostics	21
Chantiers d'ARA	12
comités techniques de suivi	10
Ateliers collectifs	12
Electroménager remplacé	9
Communes touchées	20

- 5 dossiers programme Habiter Mieux

• Nature des Interventions

Interventions gain de confort	11%
Isolation, Calorifugeage tuyaux	19%
Médiations	12%
Défauts d'étanchéité air	17%
Interventions liées aux usages	7%
Eclairage, électricité	15%
Pose de double vitrage	2%
Protection de la chaleur	2%
Interventions sur le chauffage	15%

■ 1^e économies constatées

(à compléter avec l'entrée dans la période de chauffe) : 5460 litres d'eau, 17 stères de bois, 13073 kwh/an hors fond de remplacement.

- Impacts sur le confort : verbalisation du « mieux être » dans le logement.

- Poursuivre le travail sur le fond de remplacement afin de le pérenniser ;
- Permettre la prise en compte de l'ARA dans les actions mises en place par la puissance publique pour le traitement de la précarité énergétique ;
- Créer un pôle d'ingénierie technique, juridique et financière à destination des personnes exclues des dispositifs de droit commun en diffus.



LE VAUCLUSE

■ Objectifs quantitatifs

Identifier 14 ménages par an, dont une majorité de propriétaires occupants, souhaitant s'engager dans la démarche.

■ Territoire d'intervention

Le Sud Vaucluse: Pertuis, les Portes du Lubéron, Pays Lubéron Durance.

■ Les partenaires

Financeurs : MSA Alpes-Vaucluse, Conseil Général 84, CAF84, Fondation Abbé Pierre, Fondation de France, Fondation Crédit Agricole

Partenaires de terrain : MSA Alpes-Vaucluse, Pôle Insertion ARGOS, APPASS, CCAS de Pertuis, CMS de Pertuis, CAF, Habitat et Développement, associations et centres sociaux,...

■ Moyens humains

Animateur Technique	1 ETP
Chef de projets	0.05 ETP

■ Auto réhabilitation accompagnée en sud Vaucluse



Notre association a étendu à partir de juin 2011 ses interventions au Vaucluse, dans le cadre d'une Action « Auto réhabilitation accompagnée en sud Vaucluse ». En effet, en réponse à un appel à projet de la caisse nationale MSA, la MSA Alpes Vaucluse a identifié l'auto réhabilitation accompagnée comme un outil pertinent et interpellé les Compagnons Bâisseurs Provence pour étudier la faisabilité d'une expérimentation sur ce territoire.



■ Quantitatif année 1 (06/11 à 06/12)

• Ménages identifiés	21
• Ménages positionnés	14
• Propriétaires occupants (4 MSA)	5
• Locataires (1 MSA)	9
• Visites et diagnostics techniques	14
• Chantiers ARA (dont 1 collectif)	9
• Médiations engagées	4
• Orientation H et D (dossier ANAH)	2

■ Quantitatif année 2 (06/12 à 31/12)

• Ménages identifiés	9
• Ménages positionnés	8
• Propriétaires occupants MSA	2
• Hébergé à titre gracieux MSA	1
• Locataires	5
• Visites et diagnostics techniques	9
• Chantiers ARA	3
• Médiation engagée	1

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Ce pôle d'activité qui s'est développé lors d'interventions dans le cadre de MOUS est devenu le complément indispensable à nos actions d'ARA. Nous intervenons essentiellement en parc privé sur des logements parfois très dégradés qui constituent un parc social de fait, ce qui a rendu indispensable l'acquisition d'un solide savoir faire en matière de médiation entre locataires et bailleurs, et auprès de propriétaires occupants impécunieux. Les compétences spécifiques de ce pôle, alliant expertise technique, sociale et juridique, permettent une approche globale des situations de mal logement rencontrées, la qualification précise des dysfonctionnements, des responsabilités et des préconisations susceptibles de faciliter leur résolution. En 2012, l'équipe a décliné ses interventions tant dans le Var que les Bouches du Rhône autour de trois actions.

■ Interventions auprès des propriétaires Occupants (PO) impécunieux

Cette action est née d'un constat : le nombre de propriétaires occupants impécunieux augmente au sein de chacune de nos actions et pose ainsi la question de l'adaptation de nos interventions à ces situations. Les actions Atelier de Quartier conduites en PACA ne permettent pas de traiter dans la globalité les problématiques des PO, les travaux prévus dans ces actions relevant de l'entretien locatif et n'apportant donc qu'une solution partielle en matière d'amélioration de l'habitat. L'état des logements des PO nécessite souvent des interventions de gros et de second œuvre. Nous avons donc élaboré un projet global d'intervention permettant d'assurer une réhabilitation adaptée à l'état du bâti et de maintenir les occupants dans des conditions de logements dignes.

En 2012, le projet a été reconduit en direction des personnes les plus en difficulté mais également dans une dynamique de développement de l'ARA. Nous avons été soucieux de mieux prendre en compte les questions de précarité énergétique et de développement durable. Mais la question du reste à charge reste importante pour les propriétaires les plus précaires. Cette difficulté, accrue par les réformes de l'Anah, dont les modalités ne sont pas toujours en accord avec les besoins réels de nos publics, et la nécessité de garder les propriétaires occupants mobilisés malgré des délais importants (subvention ANAH), nous ont amené à développer fortement la part d'ARA en 2012, parallèlement à un travail de réflexion stratégique mené avec l'association nationale, qui vise à se donner des objectifs très ambitieux pour les années à venir. Régionalement, notre souhait est de mieux faire connaître nos interventions auprès des EPCI et délégataires d'aides à la pierre (agglomération d'Aubagne, MPM, La CPA, le CG83 et St Maximin la Sainte Baume).

Ainsi en 2012, alors que des projets de droit commun voient le jour sur de nombreux territoires, l'enjeu de notre intervention reste multiple :

- proposer un outil modulable adaptable aux situations sociales rencontrées : exclus des dispositifs de droits communs, isolés en secteur rural et propriétaires occupants très sociaux non éligibles aux aides de l'ANAH (maison de moins de 15 ans, travaux ne répondant pas aux exigences de la nouvelle réglementation de l'ANAH par ex.) ;
- faciliter le repérage des situations et les réorienter vers le droit commun ;
- sensibiliser les élus et acteurs locaux aux problématiques de logement des propriétaires occupants très modestes.



■ Partenaires

Financiers : Ville de St Maximin, CG 83, CG 13, FAP, Région Paca,

Techniques : CG 83 et CG 13, CARSAT, CAF 13, CAF 83, associations d'insertion sociale sur les territoires

■ Territoire

Départements du Var et des BDR.

■ Objectifs fixés

• Identifications	15
• Diagnostics	15
• Accompagnement	15

■ Réalisations

• Identifications	47
• Diagnostics	37
• Accompagnement	28
• Traitées au 31 décembre 2012	18

Dont réalisations VAR

• Identifications	28
• Diagnostics	23
• Accompagnement	14
• Traitées au 31 décembre 2012	12

Dont réalisations Bouches du Rhône

• Identifications	19
• Diagnostics	14
• Accompagnement	14
• Traitées au 31 décembre 2012	6

Au 31 décembre 2012,

**48 familles ont été accompagnées
soit 113 personnes dont 39 enfants.**

■ Les moyens humains

Chargée d'opération	0,5 ETP
Technicien	0,5 ETP
Chef de projets	0,1 ETP
Volontaires	0,1 ETP



■ Publics cibles :

Ménages en difficultés locataires d'un logement potentiellement indigne

■ Partenaires

Financier : Fondation Abbé Pierre

Techniques : bénévoles de la Fondation Abbé Pierre, CG 13, CG 83, MSA 13, CAF 13, associations d'insertion sociale

■ Partenaires

• **Financiers :** CAF des BDR

• **Techniques :** ADIL, CG 13, CAF 13, associations d'insertion sociale

■ Publics

Locataires secteur privé, allocataires CAF.

■ Moyens humains

Chargée d'opération	0,2 ETP
Technicien	0,2 ETP
Chef de projets	0,15 ETP

■ Résultats

Mandats 2012 (dont 6 mandats 2011)	21
Nouvelles familles orientées	12
Premières visites réalisées	7
Visites restant à réaliser	4
Cas n°1 (1 annulé par la CPLD avant visite)	11
Cas n°2 (5 poursuites de mandats 2011)	9
Cas n°3 (poursuite de mandat 2011)	1
Diagnostics transmis (cas n°1)	7
Médiations enclenchées (cas n°2)	4
Procédures coercitives (cas n°3):	1
Le locataire est en attente de la date d'audience.	

L'année 2012 voit le nombre d'identifications exploser. Le projet prévoit d'accompagner 15 familles, **l'équipe a été sollicité à 47 reprises sur les BDR et le VAR**. Il n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs de droit commun, seules les situations ne rentrant pas dans ce cadre ou nécessitant un accompagnement de proximité (au regard de la situation sociale des ménages) ont été positionnées.

■ SOS Taudis

Ce dispositif, initié par la Fondation Abbé Pierre, a pour objectif d'accompagner ménages en situation d'habitat indigne dans les démarches à entreprendre pour aboutir à la réhabilitation des logements. La Fondation nous a sollicité pour réaliser des diagnostics techniques sociaux, juridiques et l'accompagnement des ménages jusqu'à la résolution des problèmes. Il s'agit de comprendre la situation, d'accompagner les occupants et les propriétaires et de construire des réponses pérennes. Nous menons cette action dans les Bouches du Rhône et le Var et nous nous sommes associés tant au plan local que national au travail d'évaluation de la Fondation sur ce dispositif, poursuivi en 2012. Nous ne sommes pas en mesure à ce jour de faire un bilan de l'année 2012, qui est en cours de formalisation. Il faut toutefois noter que nous avons atteints 100% des objectifs de notre convention pluriannuelle. Nous avons en outre pu échanger à plusieurs reprises avec la Fondation Abbé Pierre afin de dessiner les contours d'un projet 2013 qui sera profondément renouvelé dans ses modalités.

■ CAF Indécence

La lutte contre l'habitat indigne recouvre l'ensemble des situations d'habitat qui sont un déni au Droit au Logement et portent atteinte à la dignité humaine. L'habitat indigne recouvre plusieurs notions telles que l'insalubrité qui relève des pouvoirs du Préfet, le péril qui relève des pouvoirs du Maire et l'indécence qui relève du droit privé et de la réglementation sur les aides au logement. Au regard de l'augmentation des problèmes liés au logement et des réformes législatives telles que la Loi SRU et notamment le décret de 2002 qui précise les exigences en matière de décence, la CAF 13 sous l'impulsion de ses administrateurs, a mis en place une commission spécifique : la Commission Partenariale pour le Logement Décent (CPLD), qui a pour objectif de mettre en place une procédure de traitement des situations d'indécence et une action préventive de dégradation plus importante du bâti. La mise en place d'un nouveau fonctionnement visant à fluidifier le dispositif en 2011 nous a amené à penser de nouvelles modalités d'intervention, qu'il nous faut évaluer avec nos partenaires, afin de pouvoir poursuivre cette action avec la même qualité d'interventions, qualité reconnue par l'ensemble de ces partenaires.

■ Objectifs fixés

La CAF a mandaté les CB Provence en vue de la réalisation de diagnostics techniques, sociaux et juridiques, de la mise en place de médiations avec les bailleurs et le cas échéant de l'accompagnement des familles dans le cadre de la saisine de la commission de conciliation ou de l'engagement d'une procédure en justice.

Désordre	Réf. réglementaire	Logements concernés
Infiltrations d'eau accompagnées ou non de la présence de moisissures	Art 2.1 décret du 30/01/2002 Art 33 du RSD 13	71%
Ventilation hors normes	Art 2.5 décret du 30/01/2002 Art 40.1 du RSD 13	71%
Absence/insuffisance de chauffage	Art 3.1 décret du 30/01/2002	43%

INSERTION CITOYENNE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

L'insertion des jeunes, citoyens d'aujourd'hui et de demain, particulièrement touchée par la crise, est une préoccupation d'autant plus importante pour notre association qu'ils sont des acteurs historiques du mouvement Compagnons Bâtitisseurs. Fidèles à nos origines, nous accueillons des volontaires européens et provençaux à nos côtés, tant sur le terrain qu'au sein de nos instances dirigeantes. Outre les volontaires européens dans les Bouches du Rhône, nous accueillons sur nos 3 départements d'intervention des jeunes ayant moins d'opportunité, investis à nos côtés dans le cadre du Service Civique Volontaire. Rappelons que cela répond pour nous au constat, partagé par le Haut commissariat à la Jeunesse, que le volontariat peut être un formidable levier pour l'insertion dans la cité, quelque soient les difficultés des jeunes qui s'y engagent. L'association a en outre complété ces actions visant à promouvoir l'engagement citoyen des jeunes par des projets dont l'objectif est de faciliter leur insertion sociale et professionnelle, en déployant avec l'appui de la Région et de Communes des Chantiers Ecole, sur des territoires où les problématiques de mobilité sont particulièrement criantes. Enfin, l'association peut également mener des chantiers internationaux de jeunes sur des communes du territoire.

■ Chantier Ecole Bâtiment second œuvre - public jeune Brignoles/St Maximin/Salernes



■ Le contexte

Ce projet de chantier école a été élaboré à partir du constat fait par la Mission Locale Ouest Var. Le recensement des demandes des jeunes sans diplômes sur son territoire (COTEFE 5) soit 55 communes pour l'année 2009-2010 :

- 189 jeunes (sans certification) ont fait une demande dans le domaine du BTP Second œuvre
- 56 proviennent de la commune de Brignoles,
- 22 de la commune de St Maximin,

Par le biais de nos interventions sur le territoire dans le cadre de l'ARA, l'association est à ce jour repérée comme un acteur pertinent dans la construction des réponses aux difficultés rencontrées par les publics en difficultés. Suite à ce constat, nous avons décidé, avec les partenaires de terrain, de mettre en place un dispositif s'adressant à un public jeune sans ou avec peu de qualification, et présentant des difficultés à se projeter dans l'avenir.



■ Partenaires financiers

Région, CG83, CUCS St-Maximin, CUCS Brignoles, ACSE, Ville de Brignoles, Ville de St-Maximin, Ville de Salernes.

■ Moyens Humains (en ETP)

Encadrant technique	1
Accompagnatrice socio prof.	0.5
Animateur valorisation du travail	0.25
Chef de projet	0.15

■ Orientation du public

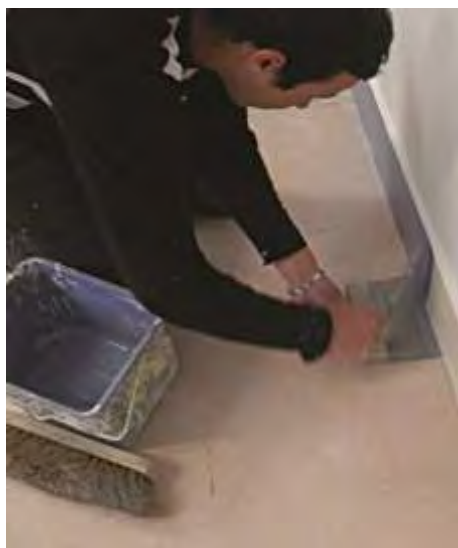
• Session 1

Mission Locale Ouest Var	3
PJJ	2
ASEPARG	3

• Session 2

Mission Locale Ouest Var	4
FJT	1
ARIF	1
ASEPARG	1

Note : Les abandons ou sortie du dispositif ne sont pas comptabilisés ici. Ayant eu lieu durant le 1^{er} mois du parcours ils sont remplacés par les stagiaires en liste d'attente.



■ Résultats des 2 sessions

- **Session 1** : 4 oct. 2011 au 3 avr. 2012
 - à St Maximin la Sainte Baume
 - Réaménagement de la MJA
 - 7 jeunes accompagnés, dont 1 femme
- **Session 2** : 15 mai au 14 nov. 2012
 - à Brignoles
 - Réaménagement de l'ancien local PEP
 - 7 jeunes accompagnés.

■ Sur ces 14 jeunes accueillis :

- 9 sorties vers des formations qualifiantes ou l'apprentissage,
- 2 sorties vers l'Emploi.
- **Une nouvelle session a démarré fin 2012 sur Salernes** et sera présentée lors du prochain rapport d'activités de l'association en 2013.

■ Objectifs

L'action vise au travers d'une activité concrète (un chantier second œuvre bâtiment organisé comme un lieu d'apprentissage) à créer des situations formatives et à appréhender une première approche des métiers du second œuvre bâtiment. Elle favorise l'appropriation des acquis sur le chantier par les stagiaires, qui apprennent à surmonter leurs obstacles socioprofessionnels.

■ Méthode d'intervention

La spécificité du chantier est d'articuler un objectif de production à un objectif d'insertion professionnelle. L'accompagnement renforcé doit créer des situations qui permettent à chacun de lire son activité concrète et de se sentir acteur de l'ouvrage collectif. D'observer le travail avec un regard nouveau, donner à voir l'importance de la coopération pour réussir... Notre objectif est que l'étonnement des stagiaires devant le résultat final soit précédé par un étonnement sur le comment on s'y prend pour réussir nos tâches. Le travail conduit ici découle de l'expérimentation conduite sur le chantier d'insertion de la Gare Franche avec la mise en place d'atelier de valorisation du travail. Le projet, démarré en avril 2011, se décompose en session de 6 mois qui chevauchent les années civiles.

■ Problématiques territoriales

A la problématique nationale de la sortie de jeunes du système scolaire sans diplôme et du chômage des jeunes de BNQ, s'ajoute sur ce territoire 5 problèmes aggravants :

- Un réseau de transport en commun insuffisant ;
- Une offre d'emploi et de formation insuffisante ;
- Beaucoup de jeunes sous traitement antidépresseur ou neuroleptique ;
- Une situation familiale parfois difficile ;
- Une addiction pour certains (drogue, alcool, jeux vidéo).

Dans ces conditions, mettre en dynamique un groupe de 7 ou 8 jeunes sur 6 mois est à la fois une opportunité et un défi. Nous n'avons pas la prétention d'apporter des solutions clé en main, mais de rapporter ici les constats de l'équipe d'intervenants en relation étroite avec le public et les partenaires de terrain. De donner à lire la manière dont nous avons adapté notre dispositif à ces problématiques concrètes. De transmettre enfin les pistes qui nous semblent nécessaires pour que la dynamique observée durant le chantier école puisse se prolonger et avoir des effets durables.

■ Constats issus du terrain

Les entretiens individuels réalisés au cours de l'accompagnement socio professionnel ont mis en évidence une tendance lourde : des parcours semés d'obstacles, des efforts répétés et des résultats souvent décevants : chômage, petits boulots peu valorisants (travaux saisonniers, manœuvre, employé libre service...). S'installe alors une dynamique négative : dépression, addiction, problèmes de justice, problèmes familiaux... Un sentiment de rejet ou d'impuissance, de découragement.

■ Adaptation du dispositif chantier école à ces constats

- Accès à la formation pour les stagiaires sans véhicule : partenariat avec Garrigues, covoiturage entre stagiaires ou avec l'encadrant technique ;
- Adaptation de l'activité de travail aux problématiques de santé ;
- Travail concerté de l'encadrant technique et de l'accompagnatrice socio professionnelle pour créer une émulation autour de l'activité et du collectif de travail ;
- Construction de projets professionnels en relation avec les référents et partenaires

Chaque cas individuel a fait l'objet d'une concertation systématique des intervenants. La construction d'une dynamique collective a demandé une attention et une analyse constantes, la mise en place de réponses adaptées, souvent innovantes, qui ont exigées de l'équipe un colossal effort, de la ruse professionnelle, une coopération sans faille, des moments de doute et des moments de plaisir.

■ Le Volontariat

L'engagement depuis plus de 50 ans au sein des associations Compagnons Bâisseurs de volontaires et de bénévoles a profondément marqué notre histoire en lui donnant tout son sens. Garants du projet, et de sa gouvernance, les volontaires et bénévoles interviennent quotidiennement au côté des équipes salariés dans toutes nos actions, sur les chantiers, et dans nos processus d'évaluation.

L'association accueille des jeunes de toutes nationalités engagés dans le projet de l'association et regroupés au sein d'un collectif national. Ils ont un statut de SCV, de SVE, ou d'objecteur. Après une période d'essai au sein d'une de nos associations régionales, ils s'engagent pour six mois ou un an. Ils sont intégrés au sein des actions d'ARA et notamment sur les Ateliers de Quartier. Ils sont associés à toutes les étapes, de l'orientation au chantier aux animations collectives et aux comités techniques de suivi, sous la responsabilité de l'animateur technique et du chef de projet. Leur présence permet de « décomplexer » les personnes au travail sur le chantier, car ils sont eux aussi en situation d'apprentissage. Cette présence bienveillante de jeunes donne à voir concrètement un exemple de solidarité. Toutefois, le volontariat, qui constitue une étape dans le parcours d'un jeune, ne doit pas se résumer à une participation aux chantiers d'ARA. Un véritable accompagnement des volontaires contribue à valoriser leur propre parcours, leur engagement dans la vie de l'Association, comme un apprentissage de la citoyenneté, de la gouvernance démocratique et de la solidarité.

Cette conviction que le volontariat est une forme précieuse de solidarité qu'il convient d'encourager et qu'il peut constituer un formidable levier pour l'insertion des jeunes dans la citoyenneté a amené l'association nationale à répondre – et à remporter – à un appel d'offre du Haut Commissariat à la Jeunesse visant à ouvrir le nouveau Service Civique Volontaire à des jeunes ayant moins d'opportunités. Cette expérimentation est le résultat du constat que la plupart des volontaires étaient de jeunes diplômés quand le volontariat devrait s'adresser tout autant à des jeunes connaissant des freins à l'insertion notamment en terme de mobilité (qu'ils soient issus de quartier prioritaire ou du monde rural) et est aussi la prolongation d'une action spécifique menée depuis 2007 par les CB Centre.

Ce développement du volontariat nous a amené à réorganiser l'accueil, d'une part par un travail mené avec le réseau national (journées d'échanges, partages d'expérience, livret d'accueil finalisé en 2011) d'autre part en renforçant les ressources humaines affectées au tutorat des volontaires, afin qu'ils puissent le plus rapidement possible prendre leur pleine place au sein de l'association. Rappelons à ce titre que les volontaires participent au Conseil d'Administration des CB Provence, où ils disposent d'une voix. Ils sont amenés à se prononcer, au même titre que les autres administrateurs, sur les orientations et les grandes décisions qui engagent l'association.

■ Chantier International la Seyne sur Mer

La Seyne sur Mer nous a de nouveau accueilli cet été, du 18 août au 1^{er} septembre. **12 jeunes ont été accueillis** (7 femmes, 5 hommes, 3 espagnols, 2 français, 2 arméniens, 1 Taisanais, 1 russe, 1 grecque, 1 italienne, 1 gallois) auxquels il faut ajouter 4 jeunes Seynois fréquentant l'EAJ.

C'est la 3^e année que nous organisons un chantier d'été avec la commune de la Seyne qui est toujours très enthousiaste à nous accueillir. L'implication et le dynamisme des jeunes internationaux favorisent le lien social et la mixité.

Les jeunes Seynois qui participent à l'expérience sont toujours enchantés de la richesse des échanges et des liens ainsi créés.



■ Nous avons accueilli :

- dans le Var 10 jeunes de la Provence Verte orientés par la Mission Locale. Nous avons également renouvelé notre accueil de volontaires européens, portant ainsi à 16 le nombre de volontaires de tout statut accueillis dans l'année dans le cadre de l'agrément des Compagnons Bâisseurs, à 20 si on y ajoute l'accompagnement de 4 volontaires d'Unicité tous les six mois sur Marseille à raison de trois jours par semaine.



AUTRES RÉSEAUX ASSOCIATIFS

Nous avons commencé notre rapport en soulignant à quel point un projet comme le notre ne pourrait se déployer sans la contribution essentielle de nombreux acteurs, non seulement CB mais aussi partenaires, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, et que nous ne saurions remercier suffisamment pour leur confiance. Ils sont trop nombreux pour que nous puissions tous les nommer.

Conscients que la richesse du monde associatif, sa capacité d'innovation – mais aussi d'interpellation – et le pouvoir d'agir d'une société civile forte de sa pluralité sont les ingrédients indispensables de nos démocraties et de leur bon fonctionnement, nous avons continué de nous associer cette année encore à nombre de réseaux, où malgré les divergences, les débats, les difficultés, nous nous sommes retrouvés autour d'un socle commun de valeurs et de principes.

Rappelons ainsi brièvement que nous avons cette année pu participer notamment aux réseaux, fédérations et associations suivants :

- l'ALID, Association pour le Logement et l'Insertion des plus Démunis ;
- Le REEP, Réseau Régional Energie et Précarité ;
- Chantier Ecole ;
- La Corac ;
- La Bricothèque, une association que nous avons cofondée avec HAS ;
- L'AERH, association des espaces ressources habitat.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

■ L'Assemblée Générale 2011

Riche de la présence de près d'une centaine de personnes, salariés, bénévoles et volontaires, cette Assemblée Générale s'est déroulée le 29 juin 2012 nos nouveaux locaux 7 rue Edouard Pons à Marseille. Outre les éléments statutaires, l'ensemble des acteurs présents ont pu partager l'après midi un moment festif centré autour d'ateliers de bricolage ou consacrés à la maîtrise des énergies.

■ Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé statutairement de bénévoles élus pour trois ans lors de l'Assemblée Générale mais également de représentants des volontaires et des salariés, afin de s'assurer d'une gouvernance qui associe l'ensemble des acteurs du projet. Cette gouvernance associative permet des débats riches de l'éclairage qu'apportent chacun de ces acteurs. C'est fort de cette pluralité de points de vue que le Conseil d'administration a décidé, dans la poursuite du séminaire coopératif, de réinterroger en profondeur notre projet associatif. Il a ainsi pu commencer un travail à l'automne 2011 qui vise à élaborer une stratégie pluriannuelle permettant d'asseoir la pérennité du projet sur un développement réfléchi et réaliste, adapté aux évolutions sociales de nos territoires, et conforme aux valeurs du réseau. Ces travaux se sont poursuivis en 2012, et ont permis d'arrêter un certain nombre d'axes forts : une attention accrue aux dynamiques d'entraide et d'empowerment dans nos actions, le renforcement de nos actions en matière de lutte contre la précarité énergétique, de rénovation thermique des logements et de réhabilitation de l'habitat indécents, et enfin une attention accrue à l'insertion citoyenne et professionnelle des jeunes, durement touchés par la crise.

■ Le réseau national Compagnons Bâisseurs – ANCB

Membre du réseau national CB et administrateur de droit de l'association nationale, nous avons pleinement contribué en 2012 à la richesse d'un réseau en fort développement, avec la création de 2 nouvelles associations - Rhône Alpes et Centre Val de Loire- , le démarrage d'actions sur l'Auvergne et l'Île de France, la sollicitation de bénévoles de Midi Pyrénées, la formation d'opérateurs sur la métropole lilloise et un appui aux CB de l'Île de la Réunion, autant d'associations régionales en devenir. Nous avons poursuivi notre participation au travail sur la modélisation de l'ARA. Ce travail désormais finalisé doit nous permettre d'asseoir l'originalité de notre démarche sur un référentiel garant de nos valeurs mais aussi apte à garantir la qualité de notre travail. Direction, chefs de projet, animateurs techniques, animateur du séminaire coopératif et volontaires ont ainsi pu participer aux travaux du groupe et à plusieurs journées d'échanges. Nous avons participé aux journées d'échanges sur le financement des actions Propriétaires Occupants et le microcrédit, sur la Lutte contre la précarité énergétique et sur le Volontariat. Nos administrateurs et la direction ont participé aux 5 CA de l'ANCB, et avec nos bénévoles et volontaires à l'Assemblée Générale.

■ La semaine de la lutte contre la précarité énergétique

A la demande de la CAF13, nous avons accueilli dans nos locaux une exposition sur Les économies d'énergie conçue par Ecopole et la CAF13, une opportunité pour organiser en parallèle une semaine de la lutte contre la précarité énergétique. Près de 130 visiteurs ont pu participer à une série d'ateliers pratiques sur les économies d'énergie. Une série de formation à destination de travailleurs sociaux sur l'« œil énergie » a été lancée. Devant le succès de cette manifestation, nous avons refusé de nombreuses personnes mais espérons pouvoir reproduire cet événement festif qui a mobilisé fortement tant nos salariés que nos volontaires, bénévoles et partenaires.





LE RÉSEAU ASSOCIATIF COMPAGNONS BÂTISSEURS



Association Nationale (Siège)

22, rue de la Donelière - 35000 RENNES
Tél. : 02 99 02 60 90 - Fax : 02 99 02 60 70
cbnational@compagnonsbatisseurs.org

Aquitaine

24-26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux
Tél. : 05 56 01 30 70 - Fax : 05 56 85 11 96
cbaquitaine@compagnonsbatisseurs.org

Auvergne

3 rue des Hauts de Chanturge
63100 CLERMONT-FERRAND - Tél. : 09 82 51 23 04
cbauvergne@compagnonsbatisseurs.org

Bretagne

22, rue de la Donelière - 35000 RENNES
Tél. : 02 99 02 60 60 - Fax : 02 99 02 60 70
cbbretagne@compagnonsbatisseurs.org

Centre Val de Loire

2, avenue du Général de Gaulle - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 61 32 10 - Fax : 02 47 66 04 27
cbcentre@compagnonsbatisseurs.org

Ile de France

Allée Mauriace Audin - Groupe solaire Paul Langevin
Esc.B, porte 10 - 93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél. : 01 43 88 39 61
cbiledefrance@compagnonsbatisseurs.org

Languedoc Roussillon

2 rue de la Croisette - 34880 LAVERUNE
Tél. : 04 67 92 55 30 - Fax : 04 67 92 48 10
cblanguedoc@compagnonsbatisseurs.org

La Réunion

93 rue du Stade de l'Est - Commune Prima
97 490 Sainte Clotilde - Tél./fax : 02 62 28 36 99
cbreunion@compagnonsbatisseurs.org

Nord Pas de Calais

51 rue de l'Alcazar - 59000 LILLE
Tél. : 09 82 31 60 83
cbnpdc@compagnonsbatisseurs.org

Rhône-Alpes

16 rue de la Barre - 69002 LYON
Tél. : 04 72 26 64 39
cbrhonealpes@compagnonsbatisseurs.org



compagnons
BÂTISSEURS
PROVENCE

Siège : 7, rue Édouard Pons - 13006 Marseille
Tél. : 04 91 50 03 83 - Fax : 04 91 50 04 64

Antenne du Var : 4 place Barboulin
83470 St Maximin La Sainte Baume - Tél.: 04 89 11 12 33
cbprovence@compagnonsbatisseurs.org - www.compagnonsbatisseurs.org